l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

COMMENT GARANTIR QUE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RESTE ACCESSIBLE À TOUS : QUEL RÔLE POUR L'ASSURANCE MALADIE ?

Intervention du 5 octobre 2026

INTERVENANTS DE LA CPAM DU LOIRET (45)

Ariane AUBRY, Directrice santé, gestion du risque et lutte contre la fraude

Mickaël RIVERAIN, Délégué numérique en santé

Julien RISPAL, Chargé de partenariats

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

01
DÉMOGRAPHIE MÉDICALE ET ACCÈS AUX SOINS

02
SOLUTIONS NUMÉRIQUES DÉVELOPPÉES PAR L'ASSURANCE MALADIE

03
ACCOMPAGNEMENTS DE L'ASSURANCE MALADIE

Sécurité sociale
L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

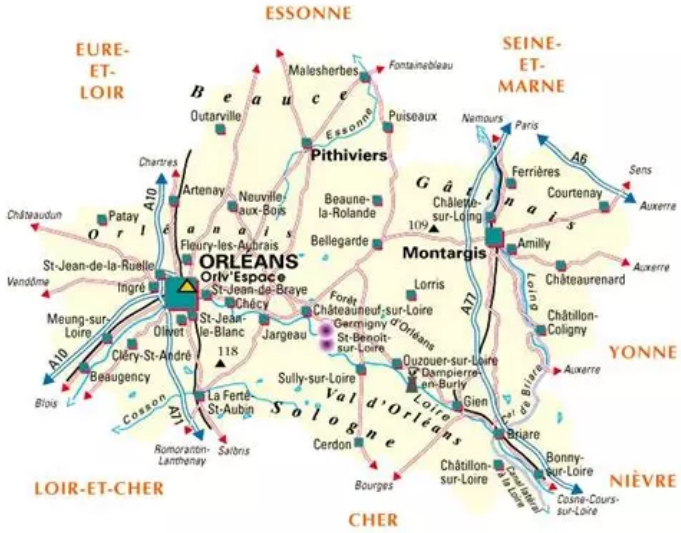
01.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE ET ACCÈS AUX SOINS

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL (45)





l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

CARTOGRAPHIE DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Habitants :

- 2,6 millions d'habitants (**2ème région la moins peuplée après la Corse**) – Loiret : 697 000 habitants en 2026
- 3,9% de la population française métropolitaine / 3,6% des bénéficiaires du Régime général d'Assurance maladie
- + 6 616 habitants, **+0,3% (+1,7% national)**

Densité :

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Densité	41,4	73,6	31,9	100,6	51,9	101,4	65,9	121,1

Ruralité :

- Près d'un habitant sur 2 réside en zone rurale - 48,1% (32,8% moyenne métropole)

Ages, natalité, mortalité :

- Âge moyen : 43,2 ans (41,8 national)
- 8,9 naissances pour 1000 habitants (9,5 national)
- 11 décès pour 1000 habitants (9,5 national)
- **Seul le Loiret a un accroissement naturel positif** avec le taux de natalité le plus élevé (10,1) ; les autres départements ont un accroissement naturel négatif

Chômage : Seul le Cher présente un taux supérieur à la moyenne nationale (12,0%).

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DÉMOGRAPHIE, DENSITÉ MÉDICALE ET ACTIVITÉ MÉDICALE



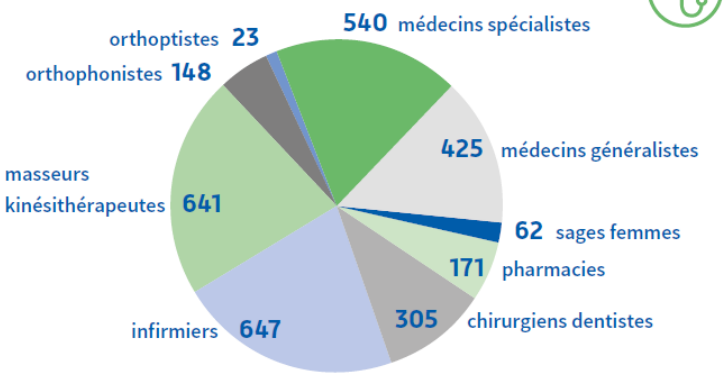


l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

OFFRE DE SOINS ET POINTS D'ACCUEIL DANS LE LOIRET

Professionnels et structures conventionnées avec l'Assurance maladie

2 985 professionnels de santé libéraux, dont :



Structures

- 7 centres hospitaliers
- 4 cliniques ou hôpitaux privés
- 20 MSP *(maisons de santé pluriprofessionnelles)*
- 10 CDS *(centres de santé)* médicaux ou polyvalents
- 100 % de la population couverte par 8 CPTS *(communautés professionnelles territoriales de santé)*

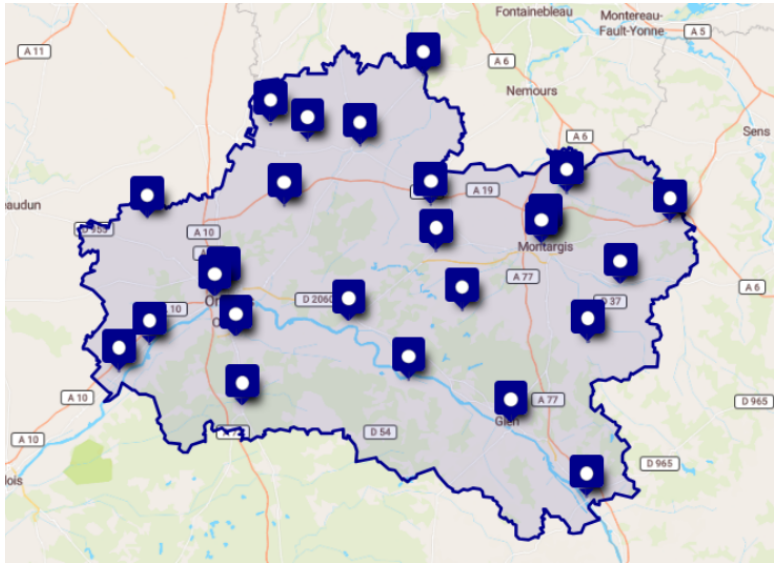
Cartographie des accueils de la CPAM du Loiret et d'exercices coordonnés



23 maisons France services à retrouver sur www.france-services.gouv.fr

CPTS Beauce-Gatinais	CPTS Orléanais	CPTS Est Orléanais	CPTS Giennois-Berry
CPTS Gatinais-Montargois	CPTS Ouest Loiret	CPTS Sologne	CPTS Sud 28

26 sites France service (Maisons, bus itinérants)



Communication Assurance Maladie du Loiret - juillet 2026

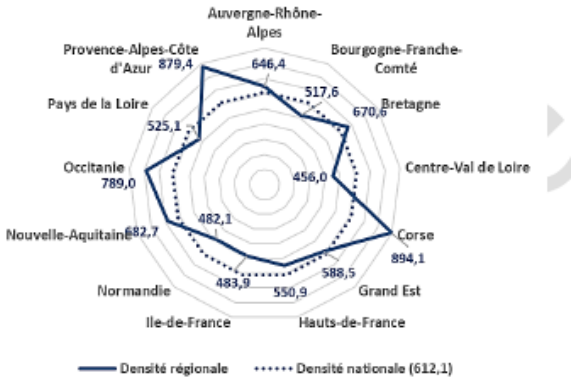
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DÉMOGRAPHIE ET DENSITÉ MÉDICALE – RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Démographie : 10 856 praticiens de santé

Densité : 456 praticiens pour 100 000 habitats (612 au national) – la plus faible de France

- Depuis 2000, les écarts augmentent : le nombre de professionnels progresse de 48,2% (69,9% au national)
- Seul le département de l'Indre-et-Loire a une densité médicale se rapprochant de la moyenne nationale : 597,9
- L'Eure-et-Loir présente la densité la plus faible : 347 ; 2ème département de France métropolitaine avec la densité la plus basse, derrière la Seine-Saint-Denis
- Les 5 autres départements font partie des 20 départements de France métropolitaine avec la plus faible densité médicale (Loiret : 441,3, 17ème place).



Source : ameli-réseau, démographie médicale

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DENSITÉ ET ACTIVITÉ MG – RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Médecins généralistes

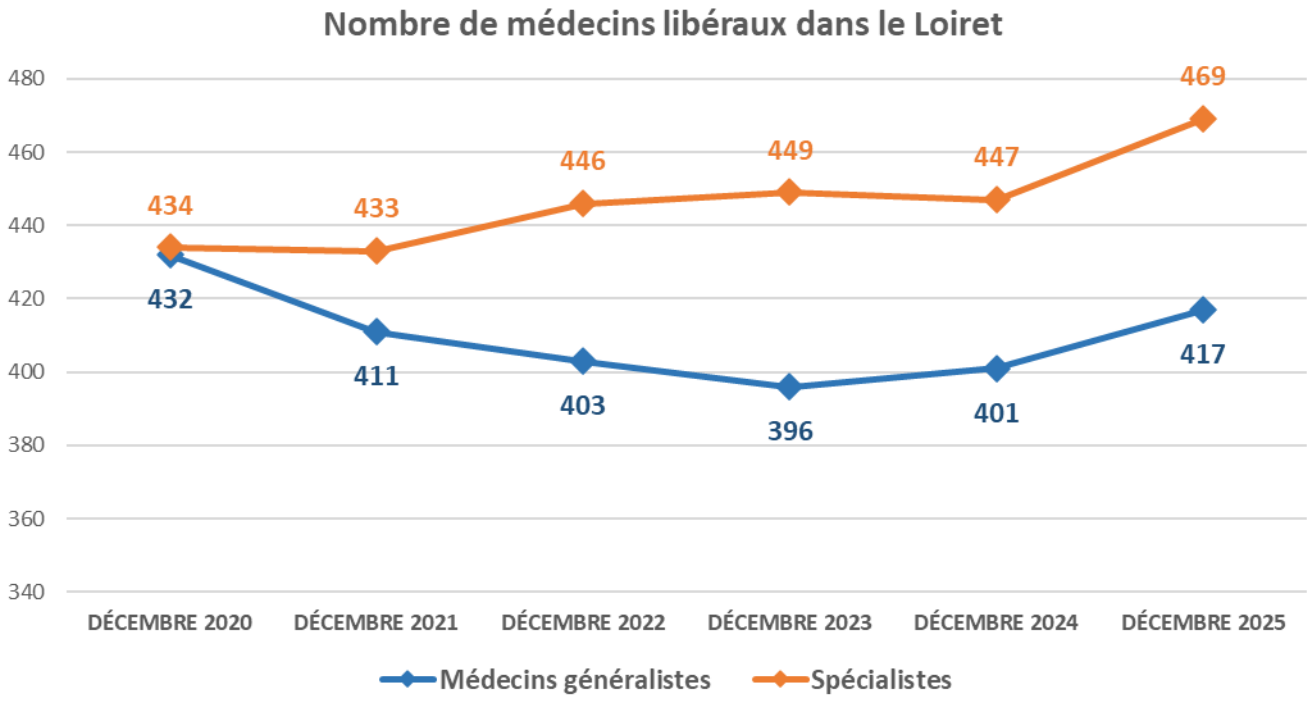
- **Densité :** 65,8 pour 100 000 (81,2 au national) – en diminution entre 2021 et 2025 : -4,5% (-2,3% au national)
  - L'Indre-et-Loire a une des meilleures densités de France : 95,8, 17e plus dense, +2% entre 2021 et 2025
  - Loiret (17e plus faible) : 59,3
  - Cher (2e plus faible) : 48,1
  - Eure-et-Loir (3e plus faible) : 49,4
  - Indre (15e plus faible) : 58,8
  - Loir-et-Cher (25e plus faible) : 64,9

Pour la première année, le nombre de médecins en activité repart à la hausse, avec une progression nationale de + 1,9% en 2026.

- **File active :** 1662 patients en moyenne par médecin par an (1611 au national, 1809 en Ile-de-France)

Sécurité sociale
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DÉMOGRAPHIE MÉDECINS 2025 – LOIRET



Une forte évolution entre décembre 2024 et décembre 2025 : **+4,0%** de MG et +4,9% de spécialistes.

Ces évolutions sont **plus fortes qu'en région** (+1,8% et +1,2%) **et qu' en France** (+1,8% et +2,7%).

Cependant, en partant de décembre 2020, l'évolution des MG est de -3,5% (-6,4% en région et -0,9% en France).

Périmètre : cabinets principaux uniquement, au 31 décembre 2025 vs 31 décembre 2024
Source : Siam Erasme

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA SANTÉ SOUTENUS, DÉVELOPPÉS, FINANCÉS PAR L'ASSURANCE MALADIE



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DISPOSITIFS SOUTENUS OU FINANCÉS

- **Médecin traitant**
- **116 117** : Service d'accès aux soins (SAS) urgents mais non vitaux – rdv dans les 48h, mais sans suivi de la prise en charge
- **15** : SAMU en cas d'urgence vitale
- **Téléconsultations**
- **Médicobus Bus santé Loiret** – aller vers



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR CPAM *(CF. LIENS HYPERTEXTES)*

- **Médecin traitant générique** : Maintien d'un médecin traitant générique après une cessation d'activité permettant de ne pas appliquer la minoration de remboursement de soins en cas de consultation de spécialistes sans orientation par le médecin traitant dans le cadre du parcours de soins coordonnés
- **Accès direct** (sans prescription médicale préalable du médecin traitant) : Masseurs kinésithérapeutes, Gynécologues, Sages-femmes, Ophtalmologues, Opticiens, Psychiatres, Neuropsychiatres, Psychologues, Stomatologues, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédicure-podologues, Infirmiers, Infirmiers en pratique avancée, Pharmaciens, Laboratoires
- **Action sanitaire et sociale (ASS)** : versement d'aides extralégales individuelles aux assurés, suite à avis de la Commission d'action sanitaire et sociale (CASS) de la CPAM, et de subventions collectives
- **Mission accompagnement en santé (MISAS)** : accompagnement des assurés en situation de renoncement aux soins ou aux droits
- **Programme d'accompagnement au retour à domicile suite à une hospitalisation (PRADO)**
- **Entretiens prévention en santé (EPS)** : orientations au Centre d'examen de santé (CES) de la CPAM, accueillant des assurés de 16 ans ou plus, notamment en situation de fragilité sociale, avec une prise en charge à 100% sans avance de frais
- **Programme « O patient en affection de longue durée (ALD) sans médecin traitant »**
- **Soutien financier à la création et au maintien des organisations d'exercices coordonnées** : 8 CPTS, 20 Maisons de santé pluriprofessionnelles, 20 Centres de santé, 22 France santé, 3 Equipes de soins spécialisées
- **Actions de prévention en santé** : dépistages organisés, vaccination, dépistages bucco-dentaires, MT dents, ...
- **Mon soutien psy** : jusqu'à 12 séances à 50 € remboursées par an

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun



ameli.fr

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

02.

SOLUTIONS NUMÉRIQUES DÉVELOPPÉES PAR L'ASSURANCE MALADIE

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

L'APPLICATION CARTE VITALE



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

APPLICATION CARTE VITALE – APPCV

Parce que la carte Vitale est devenue **vitale pour tout assuré.e.**

- Elle a simplifié les démarches en suppléant l'envoi de document.
- Elle a facilité et accéléré les remboursements de soins.
- Elle est également devenue indispensable pour la délivrance de certains médicaments.

Elle se devait d'exister en appli ! > Pour l'activer

Complémentaire à la carte physique, qui continue d'exister, l'appli carte Vitale dispose d'un très haut niveau de sécurité et des mêmes fonctionnalités que la carte physique, avec de nouvelles, tout en offrant les avantages du sans contact.

Pratique et facile d'accès : toujours sur soi, toujours à jour !

- Toujours disponible sur le smartphone, plus de problème d'oubli de la carte physique chez soi
- Plus de contrainte de mise à jour annuelle
- Droits systématiquement récupérés en temps réel
- Information accessible sur ses dépenses de soins dans l'appli carte Vitale *(seuls sont visibles ceux effectués avec l'appli)*
- D'autres fonctionnalités à venir



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

MON ESPACE SANTÉ



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

MON ESPACE SANTÉ – LE CARNET DE SANTÉ NUMÉRIQUE DÉVELOPPÉ PAR L'ETAT

Des conseils pour préserver sa santé

- **Articles validés** par notre médecin conseil
- **Contenus personnalisés :** Auto-questionnaires aux âges clés (bilan prévention), saisie des habitudes de vie par les usagers

Un catalogue d'applications et de services pour gérer sa santé

- **46 Outils validés :** Applications, portails et objets connectés référencés par les autorités de santé
- **Échange de données de santé** : Ouvert avec Abbott, d'autres à venir

Une messagerie pour échanger avec l'équipe de soins en toute sécurité

- **Communication sécurisée :** Service agréé qui garantit la confidentialité des échanges
- **Partage facilité :** Possibilité de transmettre ses ordonnances aux



Un dossier personnel pour centraliser et partager ses données de santé

- **Documents de santé :** Ajout et partage des informations de santé (CR hospitalisation, biologies…), lien avec le DMP
- **Profil médical :** Antécédents, allergies, mesures, hospitalisations, directives anticipées, grossesse…
- **Gestion des droits :** Accès par les professionnels de santé paramétrable par l'usager

Un agenda de santé pour organiser et suivre son parcours de soins

- **Centralisation des RDVs :** Tous les RDVs médicaux à un seul endroit
- **Rappels personnalisés :** Notifications pour les rdvs recommandés à chaque âge

Un carnet de vaccination pour centraliser et sécuriser l'historique de ses vaccinations

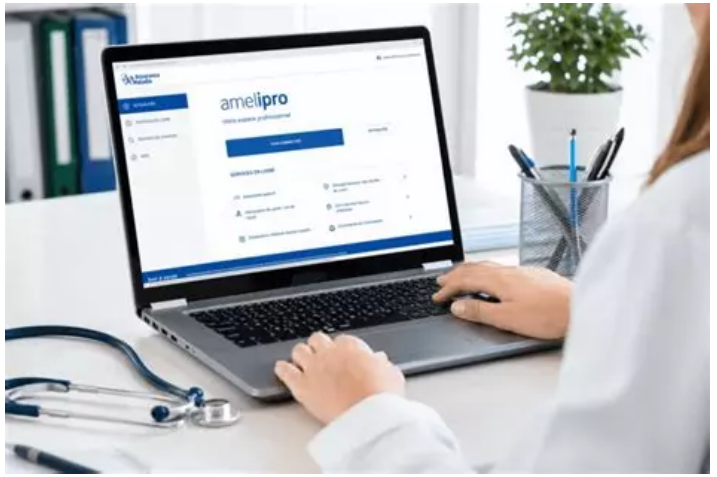
- **Suivi des vaccins :** Rappels vaccinations à réa
- **Documents liés :** Preuves de vaccination

TÉLÉSERVICES AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ SOUS AMELIPRO

TÉLÉSERVICES AMELI PRO AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'Assurance Maladie offre aux Professionnels de Santé **un Bouquet de Services, disponible 24h/24 et 7j/7**, via le **portail unique amelipro** ou via les services intégrés aux logiciels métiers des praticiens (collaboration avec les éditeurs).

Ces services **inter-régimes** permettent la prise en charge des patients et l'amélioration de leur relation avec l'Assurance Maladie.



Quelques exemples de téélservices :

- **Le Protocole de Soins Electronique** qui permet une prise en charge d'une Affection de Longue Durée en seulement quelques jours dans la très grande majorité des cas.
- **L'avis d'arrêt de travail dématérialisé** qui est transmis immédiatement à l'Assurance Maladie permettant ainsi une indemnisation plus rapide (sous condition que l'employeur fasse le nécessaire de son côté).
- **La déclaration de grossesse** qui permet un envoi automatique à l'Assurance Maladie ET à la Caisse d'Allocations Familiales.
- …

Sécurité sociale
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

TÉLÉSERVICES AUX ASSURÉS SUR LE COMPTE AMELI (PORTAIL WEB ET APPLICATION)



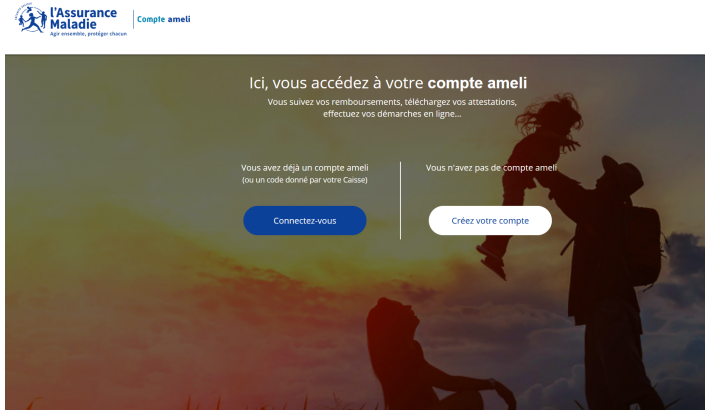
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

TÉLÉSERVICES DU COMPTE AMELI ASSURÉS

Le compte ameli donne accès à environ **40** **services** permettant de répondre à **90 %** **des demandes** sans avoir à se déplacer.

Les assurés peuvent :

- Consulter les décomptes des remboursements de soins ou de paiement des indemnités journalières, et signaler un paiement suspect dans « Frais de santé » > « Vos paiements » > « Signaler »
- Télécharger une attestation de droits
- Commander sa carte Vitale
- Commander une carte Européenne d'Assurance Maladie
- Effectuer des démarches de changement de situation (adresse, RIB, rattachement d'enfants, …)
- Réaliser une demande de Complémentaire Santé Solidaire (CSS)
- Prendre un rendez-vous
- Ameli bot est là pour répondre à toutes vos questions



85% des Loirétains disposent d'un compte ameli

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

03.

ACCOMPAGNEMENTS DE L'ASSURANCE MALADIE

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DISPOSITIFS GARANTISSANT L'ACCÈS À TOUS AUX SERVICES PUBLICS



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

DISPOSITIFS GARANTISSANT L'ACCÈS À TOUS AUX SERVICES PUBLICS

❖ Accompagnement des assurés aux démarches numériques par l'Assurance maladie :

- Rendez-vous accompagnement à la création et à l'utilisation du compte Ameli – *594 en 2026*
- Rendez-vous physique ou téléphonique – *34 116 assurés en 2025*
- Accueil – accompagnements en espaces libre services – *119 095 assurés en 2025*
- Maisons France services (accès internet gratuit) – *26 dans le Loiret*
- Sensibilisation des 60 partenaires « actifs » de la CPAM sur le compte Ameli
- Outils d'accompagnement aux téléservices en ligne : Partenaires : outil « PASTEL, vos démarches pas à pas » https://pastel.cpam-isere.fr/ ; Grand public : tutos sur chaine YouTube de l'Assurance Maladie

❖ Accès à toutes démarches, même hors numérique :

- Fermeture du compte Ameli si non utilisé par l'assuré
- Pas d'ouverture de compte Ameli si l'assuré n'est pas en mesure de s'en servir
- Démarches papier maintenues (formulaires à disposition en accueil, formulaires téléchargeables sur le site sans compte Ameli ; adressés par voie postale ou remis dans les boites aux lettres de la CPAM)
- Signataires de la Charte Romain Jacob : un engagement pour l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

STRATÉGIE PARTENARIALE ET D' « ALLER VERS »





l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

STRATÉGIE PARTENARIATS DE L'ASSURANCE MALADIE

Promouvoir l'accès aux droits, aux soins et à la santé grâce à un réseau de partenaires permettant d'atteindre les publics « invisibles ». Ce sont souvent des publics fragiles, nécessitant une attention particulière.

Partenaires :

- Associations
- Entreprises
- Centres de formations
- Organismes de protection sociale
- Centres sociaux
- …

Publics :

- Jeunes
- Personnes en situation de précarité
- Travailleurs indépendants
- Personnes vivant avec un handicap
- Protection de l'enfance
- Personnes âgées
- …

CHIFFRES CLÉS 2025

49 partenaires conventionnés utilisateurs de l'outil *Espace Partenaires*

60 partenaires « actifs » et **600** contacts destinataires de la « *Newsletter partenaires* »

189 actions d'« aller vers » réalisées avec **2700** assurés touchés

153 saisines de la Mission accompagnement santé de la part des partenaires

751 orientations au Centre d'examen de santé (CES) par les partenaires

538 personnels des structures partenaires accompagnées

Sécurité sociale
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

QUESTIONS ?

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun